



Synthèse des données concernant l'avifaune nicheuse sur le camp militaire d'Auvours (Sarthe)



Préserver

Protéger

Eduquer

Etude menée en 2015

Synthèse des données concernant l'avifaune sur le camp militaire d'Auvours

REDACTION
Jérôme LACAMPAGNE

PROSPECTIONS
Jacques ALBERT
Christian KERIHUEL
Jérôme LACAMPAGNE

Etude menée en 2015



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SARTHE

REMERCIEMENT

La LPO Sarthe remercie le colonel Pascal Georin, commandant le 2^{ème} régiment d'infanterie de marine, et les militaires placés sous ses ordres qui nous ont donné l'autorisation de pénétrer sur le site pour réaliser cette étude.

Mes remerciements à :

- Jacques Besnault qui nous a guidés dans l'établissement du protocole et permis une comparaison avec l'étude de 1989-1990 ;
- Francois-Marie Bouton qui nous a aidé à construire le protocole et donné des conseils sur la rédaction du rapport ;
- Jacques Albert sans qui je n'aurai pas pu mener cette étude et dont l'oreille attentive a permis de maximiser les contacts auditifs ;
- Christian Kerihuel pour ses très belles photos, ses informations sur les données anciennes, ses conseils sur la prospection,
- Aurélie Descroix pour sa relecture attentive et perspicace.

SOMMAIRE

I. OBJECTIF ET CONTEXTE.....	1
II. METHODE UTILISEE.....	4
III. RESULTATS.....	5
III.1. Parcours 1.....	5
III.2. Parcours 2, 3 et 4.....	5
IV. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON.....	9
V. DISCUSSION.....	10
VI. BIBLIOGRAPHIE	12

Mots clés : camp militaire d'Auvours, oiseaux nicheurs, fréquence des espèces, pouillots.

Résumé : Cette étude propose une évaluation qualitative et quantitative de l'avifaune nicheuse sur le camp militaire d'Auvours, en 2015. La détection des oiseaux a été réalisée par un cheminement sur 4 parcours et notamment par une détection auditive. L'article donne la fréquence des espèces présentes et propose des explications sur la répartition des oiseaux nicheurs notamment les pouillots.

I. Objectif et contexte

Cette étude avait pour objectif d'effectuer une évaluation qualitative et quantitative des oiseaux nicheurs sur le camp militaire d'Auvours.

Le camp militaire d'Auvours est situé sur les communes de Changé, Champagné et Saint-Mars-la Brière, à une douzaine de kilomètres à l'est du Mans.

L'étude a été réalisée seulement sur une partie du terrain militaire. La zone abritant les infrastructures ainsi qu'une "poche" située au sud de la route départementale D 157 reliant le Mans à Saint-Calais ont été exclues. Les recherches se sont concentrées plus précisément sur la zone comprise entre le ruisseau des Parcs à l'ouest (Fig. 1) et la butte d'Ardenay à l'est (Fig. 2), sur environ 2,5 km².

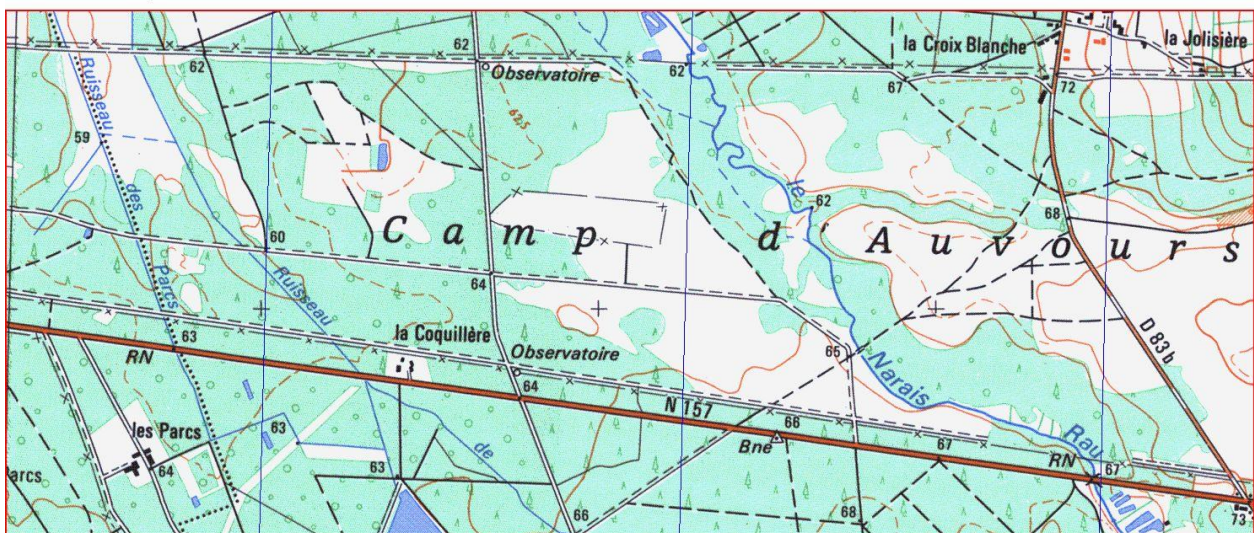


Figure 1 : Zone d'étude située à l'ouest du camp militaire d'Auvours.

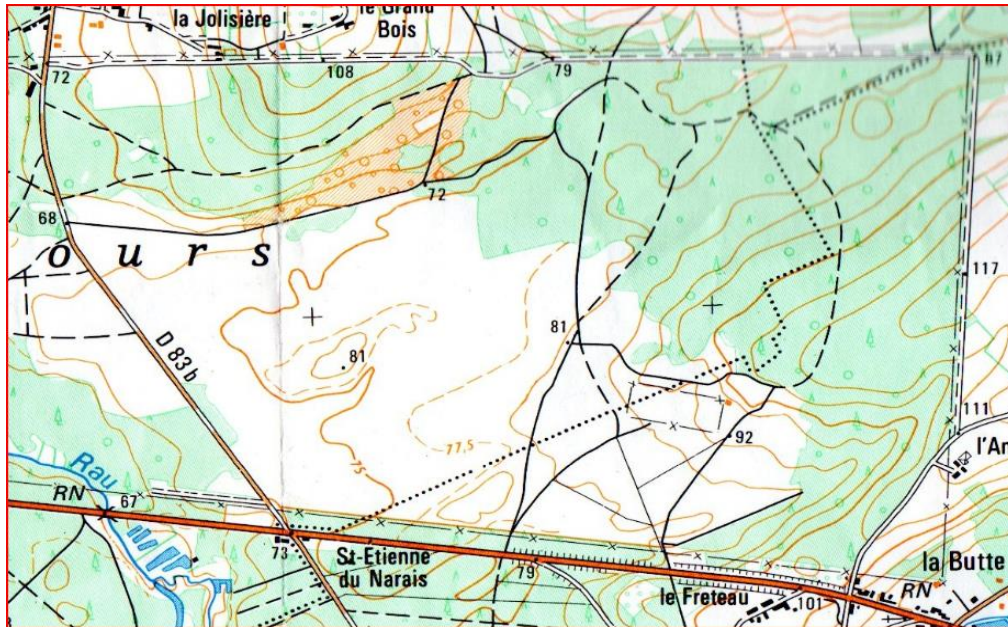


Figure 2 : Zone d'étude située à l'est du camp militaire d'Auvours.

L'habitat comprend principalement :

- **Sur le parcours 1** (Fig 3):

Une ripisylve en bordure de la rivière Narais composée de saules *Salix sp.* et de bouleaux *Betula alba* sur sol très humide.

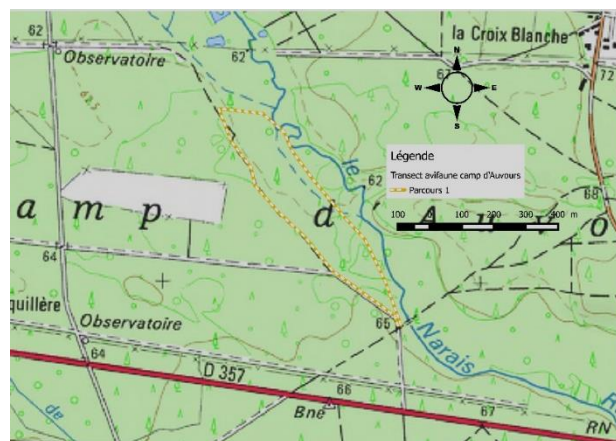


Figure 3 : Localisation du Parcours 1 de l'étude avifaune (en pointillé jaune).

- **Sur les parcours 2, 3 et 4** (Fig. 4) :

- Des zones boisées à dominante de pins *Pinus pinaster* et *Pinus sylvestris* avec présence de bouleaux *Betula pendula* et de chênes *Quercus sp.*, dont le Chêne tauzin *Quercus pyrenaica*. On note également des sous-bois de bruyères *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea* et *Erica tetralix* ;
- Des allées à Fougères aigles *Pteridium aquilinum* et à graminées ;
- Des fossés et des étangs avec des Roseaux communs *Phragmites australis* et des bouleaux *Betula pendula*, uniquement sur le parcours 2.
- Une friche en cours de régénération après un incendie (Photo 1), comprenant des arbustes buissonnants tels que des Genêts à balais *Cytisus scoparius*, de jeunes arbres tels que des bouleaux *Betula pendula* et des Pins maritimes *Pinus pinaster*, ainsi que des plantes

thermophiles comme l'Hélianthème en ombelle *Halimium umbellatum* et l'Hélianthème taché *Tuberaria guttata*, uniquement sur le parcours 2.

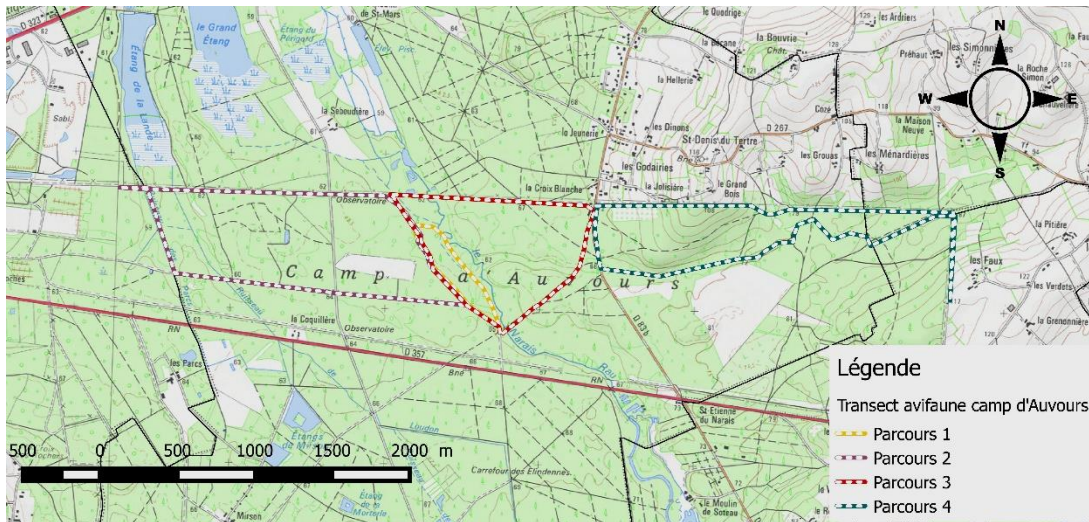


Figure 4 : Localisation des Parcours 1 (en jaune), 2 (en violet), 3 (en rouge) et 4 (en bleu) de l'étude avifaune.



Photo 1. Friche en cours de régénération après un incendie, localisée sur le Parcours 2.



Photo 2. Forêt de pins sur sol sablonneux.

II. Méthode utilisée

La détection des oiseaux a été réalisée de jour en se déplaçant sur quatre parcours différents sélectionnés en raison de la représentativité des habitats présents sur le site. Nous avons tenu compte des contraintes du site, à savoir les zones ouvertes utilisées pour les tirs et donc interdites.

Le périmètre prospecté a été divisé en carrés de 250 x 250 m (voir Fig. 5 et 6), soit une superficie de 62 500 m² (ou 6,25 hectares).

Sur chacun des 4 parcours, nous avons effectué une marche lente avec :

- un arrêt d'1 min sur chaque carré
- un arrêt de 10 min sur 4 points (Fig. 5).

Tous les oiseaux vus ou entendus (chants et cris) avec des comportements nicheurs ont été notés et reportés sur le carré correspondant, avec les indices de nidifications afférents. Ainsi, les espèces de passage ou présentes uniquement pour s'alimenter, tels que le Martinet noir *Apus apus* et les Hirondelles, n'ont pas été prises en compte. Les espèces nocturnes, rapaces, engoulevent d'Europe, rossignol philomèle n'ont pu être contactées, les passages n'étant autorisés que de jour.

Huit prospections diurnes ont été réalisées par une météo sans pluie : les 28 mars, 6, 11 et 18 avril, 9, 16 et 25 mai et 24 juillet 2015. Les prospections sur chacun des parcours ont duré entre 2h et 2h30.

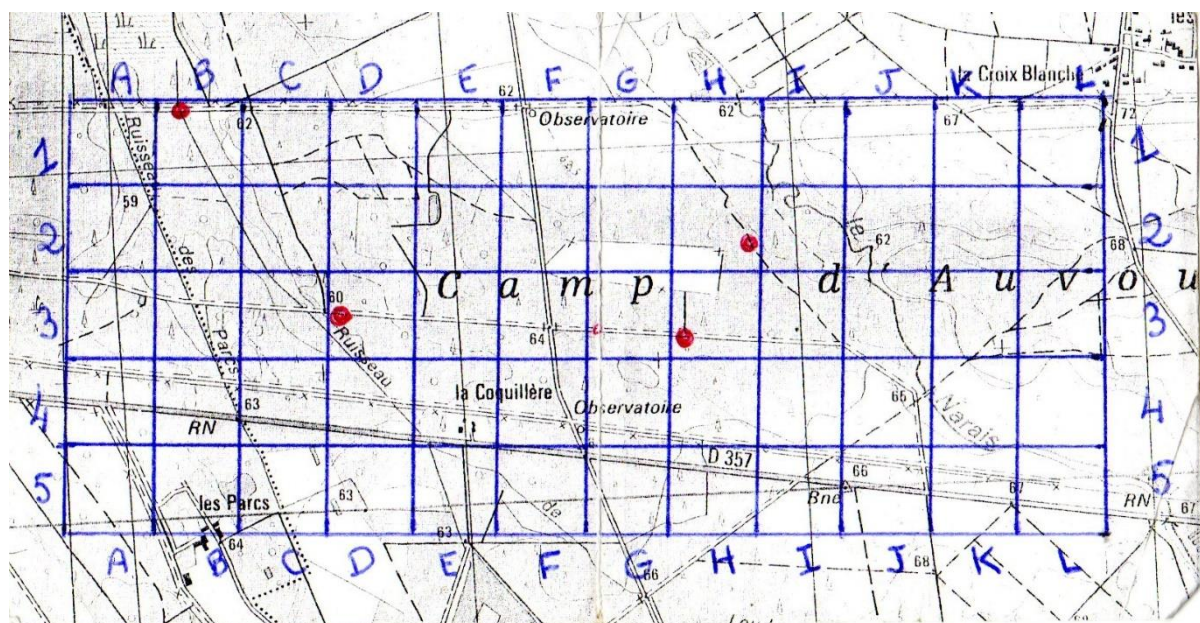


Figure 5. Partie nord du camp d'Auvours découpée en carrés d'étude de 250 x 250 m (A1 à L5).

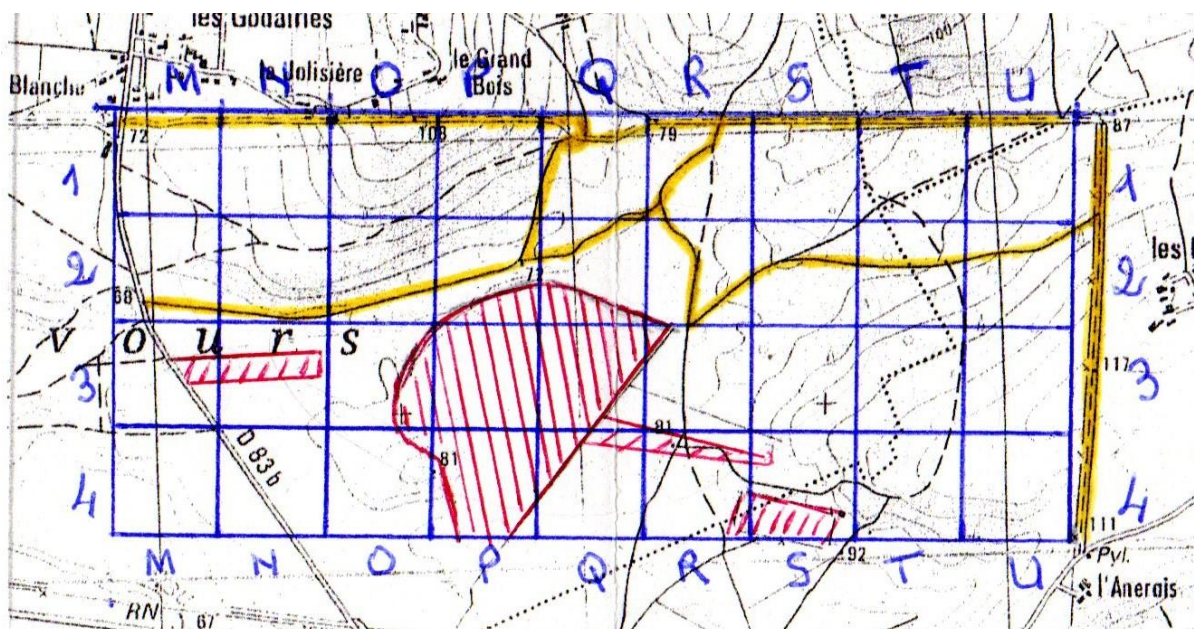


Figure 6. Partie sud du camp d'Auvours découpée en carrés d'étude de 250 x 250 m (M1 à U4). Les parties hachurées correspondent aux zones interdites.

III. Résultats

III.1. Parcours 1

La première prospection a été réalisée le 28 mars 2015 sur le Parcours 1. Elle avait pour objectif la recherche de la Mésange boréale *Poecile montanus* par la méthode de la repasse. Cette technique consiste à diffuser, à l'aide d'un lecteur MP3 et d'une enceinte, l'enregistrement du chant du mâle afin de provoquer la réponse d'un éventuel mâle établi sur le secteur. La réponse d'un individu correspond à une défense territoriale et permet alors de détecter la présence d'un mâle chanteur, voire d'un couple cantonné.

Nous avons longé au plus près la rivière Narais où 5 points d'écoute ont été réalisés. Aucune réponse n'a été obtenue. La Mésange boréale n'a plus été contactée en Sarthe depuis les années 2005. ^[1]

III.2. Parcours 2, 3 et 4

Ces 3 parcours représentent 41 carrés, soit une superficie globale de 2,56 km². Les prospections y ont été réalisées les : 6, 11 et 18 avril - 9, 16 et 25 mai - 24 juillet 2015.

45 espèces nicheuses "possibles", "probables" ou "certaines" ont été détectées. Pour chacune d'entre elles, on a tenu compte des dimensions respectives des territoires de nidification, pour déterminer le nombre d'oiseaux cantonnés.

✓ Les 5 espèces les plus fréquentes ont une fréquence supérieure à 50% (Tableau 1). Elles ont été détectées sur plus de la moitié des carrés. Ce sont toutes des espèces généralistes liées au couvert forestier à des degrés divers, mais qui fréquentent tout autant les parcs, les jardins et les zones bocagères.

Le **Pinson des arbres** *Fringilla coelebs* et le **Troglodyte mignon** *Troglodytes troglodytes* présentent la fréquence la plus élevée (78%). L'importance du bois mort au sol explique sans doute cette fréquence pour le Troglodyte.

Le **Pouillot véloce** *Phylloscopus collybita* arrive au 3^{ième} rang, avec une fréquence de 75,6% sur l'ensemble des carrés.

Ce groupe ne comporte aucune espèce ayant un statut de conservation défavorable.

Tableau 1. Espèces présentant une fréquence >50%, contactées sur les Parcours 2, 3 et 4.

ESPECES	Nombre de carrés où l'espèce a été contactée	Fréquence de l'espèce par carré	Rang	Statut régional des espèces	Statut national
Pinson des arbres	32	78,0%	1	LC	LC
Troglodyte mignon	32	78,0%	1	LC	LC
Pouillot véloce	31	75,6%	3	LC	LC
Mésange charbonnière	24	58,5%	4	LC	LC
Rougegorge familier	24	58,5%	4	LC	LC

✓ Les 8 espèces suivantes correspondent à des oiseaux caractéristiques de l'avifaune forestière avec une fréquence comprise entre 50 et 20% (Tableau 2).

Dans ce groupe, le **Pouillot de Bonelli** *Phylloscopus Bonelli* ^[2 & 3] est présent dans 36,6% des carrés. Les premiers chanteurs ont été contactés le 11 avril 2015. Le passage antérieur réalisé le 6 avril n'avait donné aucun contact. En 2014, le premier chanteur avait été contacté le 13 avril. La date moyenne des premiers contacts annuels du Pouillot de Bonelli au cours des 5 dernières années en Sarthe est le 15 avril. Le dernier chanteur a été entendu sur le site le 24 juillet 2015.

Cette espèce a été contactée dans des pinèdes ou des chênaies, avec parfois deux chanteurs très proches ce qui est conforme aux superficies des territoires de nidification cités dans la littérature (entre 3 000 et 8 000 m²). ^[4]

L'espèce est classée "vulnérable" sur la liste rouge régionale. ^[5]



Photo 3. Pouillot de Bonelli *Phylloscopus Bonelli* – Photo de C. Kerihuel.

Les **Grives musiciennes** *Turdus philomelos* et **draines** *Turdus viscivorus* sont présentes dans respectivement 31,7% et 24,4% des carrés.

Le **Pipit des arbres** *Anthus pratensis* a été observé et entendu sur les marges, les lisières et les clairières avec une fréquence de 24,4%, ce qui correspond à son habitat de prédilection. Cette espèce migratrice est bien représentée en Sarthe.

Tableau 2. Espèces présentant une fréquence comprise entre 50 et 20%, contactées sur les Parcours 2, 3 et 4.

ESPECES	Nombre de carrés où l'espèce a été contactée	Fréquence de l'espèce par carré	Rang	Statut régional des espèces	Statut national
Fauvette à tête noire	19	46,3%	6	LC	LC
Pouillot de Bonelli	15	36,6%	7	VU	LC
Mésange bleue	14	34,1%	8	LC	LC
Grive musicienne	13	31,7%	9	LC	LC
Sittelle torchepot	13	31,7%	9	LC	LC
Grive draine	10	24,4%	11	LC	LC
Pigeon ramier	10	24,4%	11	LC	LC
Pipit des arbres	10	24,4%	11	LC	LC

✓ Le troisième groupe comprend des espèces liées aux arbres de façon variée, dont la fréquence de contact est comprise entre 20 et 10 % (Tableau 3).

Le **Grimpereau des jardins** *Certhia brachydactyla* a été trouvé dans 14 des 41 carrés. Par contre, les 3 prospections repasse pour le Grimpereau des bois *Certhia familiaris* réalisées dans les boisements les plus anciens, n'ont pas permis de contacter cette espèce.

Le **Rougequeue à front blanc** *Phoenicurus phoenicurus* a été observé et écouté dans des parcelles très éclairées, notamment à proximité de la zone ayant subi un incendie.

Le **Pouillot fitis** *Phylloscopus trochilus* a été contacté. Six chanteurs ont ainsi été entendus dans des bouleaux *Betula pendula* à proximité du Narais ou de mares, ce qui est conforme à ses habitats de reproduction "classiques". [6 & 7]

L'espèce est classée "vulnérable" sur la liste rouge régionale et "quasi menacée" sur la liste nationale. [5]



© Christian Kerihuel 2015

Photo 4. Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* - Photo de C. Kerihuel.

L'**Alouette lulu** *Lullula arborea* a été trouvée dans les zones les plus ouvertes (allées, parcelles en cours de régénération), en conformité avec son habitat "classique". A noter, l'observation d'un individu qui s'est envolé d'un parterre de Fougères aigles *Pteridium aquilinum* à notre approche. Le nid était probablement à proximité.

Tableau 3. Espèces présentant une fréquence comprise entre 20 et 10%, contactées sur les Parcours 2, 3 et 4.

ESPECES	Nombre de carrés où l'espèce a été contactée	Fréquence de l'espèce par carré	Rang	Statut régional des espèces	Statut national
Grimpereau des jardins	8	19,5%	14	LC	LC
Pic épeiche	7	17,1%	15	LC	LC
Coucou gris	7	17,1%	15	LC	LC
Rougequeue à front blanc	6	14,6%	17	LC	LC
Alouette lulu	6	14,6%	17	LC	LC
Merle noir	6	14,6%	17	LC	LC
Pouillot fitis	6	14,6%	20	VU	NT

✓ Le dernier groupe comprend des espèces contactées sur seulement 1 à 3 carrés (cf. Annexe 3).

Il réunit des espèces ayant une écologie très différente :

- des espèces possédant un vaste territoire, telles que le Pic noir *Dryocopus martius* et la Buse variable *Buteo buteo* ;
- des espèces pour lesquelles l'habitat est très restreint sur ce terrain militaire, comme la Rousserole effarvate *Acrocephalus scirpaceus* localisée dans une petite roselière, la Fauvette grisette *Sylvia communis* dans une friche et la Fauvette des jardins *Sylvia borin* dans une haie épaisse.
- des espèces qui ne trouvent pas des habitats en grand nombre conformes à leurs besoins sur ce site :

Le **Pouillot siffleur** *Phylloscopus sibilatrix*

Le camp militaire ne lui offre pas son habitat de prédilection, à savoir les vieilles futaies avec un sous-bois dégagé comportant des places de chant à faible hauteur. 2 mâles chanteurs ont été contactés : un sur les marges du camp à proximité d'une futaie ancienne et l'autre dans une portion de jeune futaie dominée par le chêne. ^[8 & 9]

L'espèce est classée "quasi menacée" sur la liste rouge régionale et "vulnérable" au niveau national. ^[5]



Photo 5. Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* - Photo de C. Kerihuel.

La **Mésange huppée** *Lophophanes cristatus* est présente dans les plantations de bouleaux, où elle fore sa loge. Cette espèce est bien représentée en Sarthe, où elle apprécie les habitats mélangés de conifères (pour la nourriture) et des bouleaux (pour nicher).

Le **Bouvreuil pivoine** *Pyrrhula pyrrhula*

L'espèce a été contactée sur seulement 3 carrés. Les pinèdes qui occupent la majorité de l'espace prospecté, ne sont pas des habitats propices au Bouvreuil pivoine. Il a cependant été trouvé sur les mêmes habitats que le Pouillot fitis, où deux niveaux de végétation (arbres et arbustes) sont présents.

L'espèce est classée "en danger" sur la liste rouge régionale. ^[5]

La **Tourterelle des bois** *Streptopelia turtur*

Elle a été trouvée sur un seul site à proximité des limites du camp. Son habitat est essentiellement constitué de haies fourrées, rares sur le site.

L'espèce est classée "quasi menacée" sur la liste rouge régionale. ^[5]

Le **Torcol Fourmilier** *Jynx torquilla*

L'espèce a été entendue à deux reprises en juin et juillet 2015, mais aucune nidification certaine n'a été observée.

La **Fauvette pitchou** *Sylvia undata*

Elle n'a pas répondu à nos repasses émises sur la partie en landes. Un seul individu a été contacté en limite du camp (O. Vannucci).

Les espèces que l'on s'attendait à rencontrer :

La **Mésange nonnette** *Poecile palustris* n'a pas été observée ou entendue. Cela s'explique sans doute par l'absence de vieux feuillus, qui constituent son habitat privilégié.

Aucun **Rossignol philomèle** *Luscinia megarhynchos* n'a été entendu malgré les fourrés existants à proximité des mares. Les horaires de prospection de jour expliquent sans doute cette absence de contact.

IV. Éléments de comparaison

Cette étude a permis de déterminer la liste des espèces présentes sur le camp militaire d'Auvours en 2014 et 2015 ainsi que leurs fréquences. Il a été possible de la comparer avec une étude réalisée en 1989 et 1990 ^[10] par Jacques Besnault et Gilles Clous. Celle-ci avait été conduite à partir de 25 points d'écoute, répartis principalement sur les rives du Narais. Ce relevé mentionnait 55 espèces d'oiseaux nicheurs.

Parmi les 5 espèces les plus fréquentes en 1989-1990, 3 espèces ont également été fréquemment retrouvés en 2015 : le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* le plus fréquent dans les deux études, le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* et le Pinson des arbres *Fringilla coelebs*.

➤ **Notons la présence en 1989 et 1990 de espèces suivantes non retrouvés en 2014-2015 :**

- la Mésange boréale *Poecile montanus*, absente en 2015 bien que le milieu n'ait pas été modifié. L'espèce n'a plus été contactée en Sarthe depuis 2005 ^[1].

- le Bruant jaune *Emberiza citrinella* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* absents en 2015.

- La Fauvette pitchou *Sylvia undata*, avec un seul canton trouvé en 1989-1990 et non retrouvée en 2014-2015.

➤ **Inversement nous avons constaté la présence des espèces suivantes en 2015, absentes en 1989-1990 :**

- Le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*, dont les effectifs ont fortement chuté en France à partir des années 1990, pour remonter depuis 2005.

- Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*. L'évolution de la forêt en futaie sur certaines parcelles explique sa présence actuelle.

V. Discussion

Le camp d'Auvours accueille une avifaune forestière diversifiée, avec notamment la présence sur le site des 4 Pouillots nicheurs en Pays de la Loire.

Les effectifs de Pipit des arbres (10 chanteurs), d'Alouette Lulu (6 chanteurs) et du Rougequeue à front blanc (6 chanteurs) mettent en évidence que ces populations apprécient les forêts sur les sables cénomaniens au sud du Mans. L'effet « lisère » très présent sur le camp d'Auvours avec les longues lignes herbacées entre les parties boisées explique certainement la fréquence de contact de ces espèces.

Le nombre de Pouillot de Bonelli contacté, 15 chanteurs sur 2,5 km² indique une abondance de l'espèce dans cet habitat. Ce constat laisse à penser que les effectifs nicheurs en Sarthe dans les forêts de pins au sud du Mans sont probablement conséquents. En effet, ce milieu est particulièrement répandu entre le Mans et la Vallée du Loir dans un axe nord-est/sud-est.

Des prospections complémentaires en utilisant la méthode de l'indice kilométrique d'abondance permettraient de mieux cerner une évaluation approximative des effectifs de cette espèce dans le département.

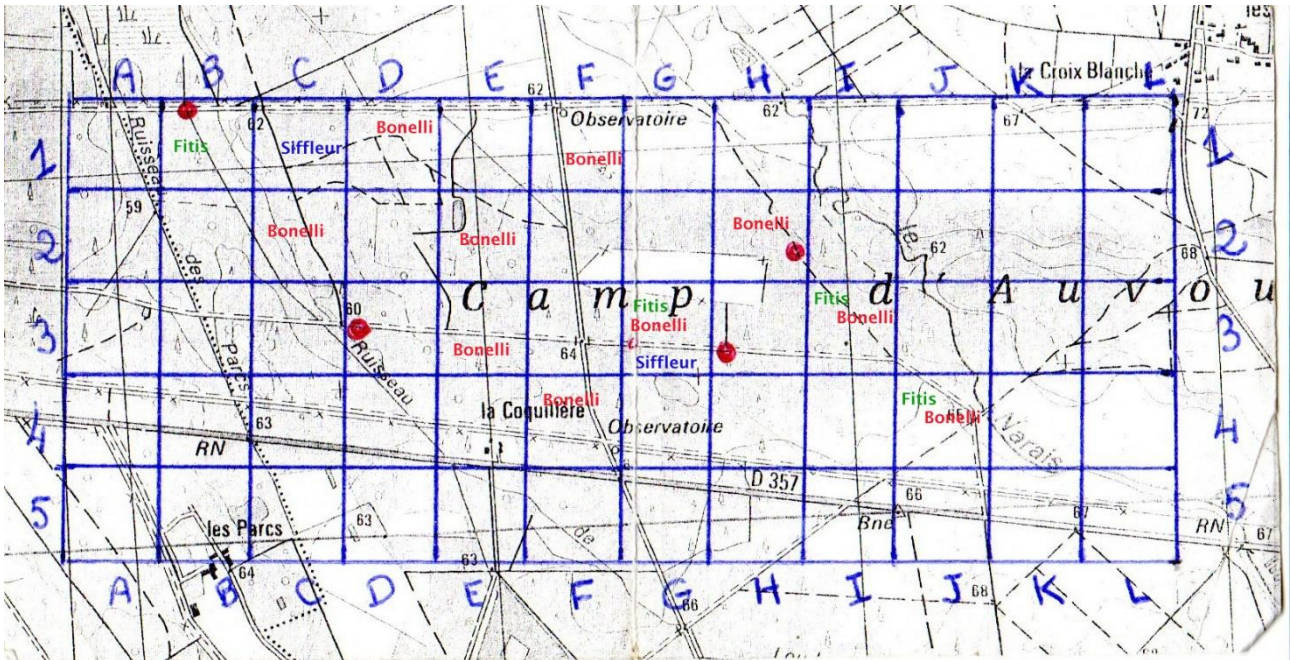
VI. Bibliographie

- [1] Noël F., 2014. *La Mésange boréale* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 442-443.
- [2] Rose F., (MNE) 2014. *Le Pouillot de Bonelli* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 412-413.
- [3] Issa N. & Olioso G., 2015. *Le Pouillot de Bonelli* in Issa N. & Muller Y. Atlas des oiseaux de la France métropolitain. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris p. 1074-1077
- [4] Géroutet P. 1998. *Les Passereaux d'Europe* tome 2. Delachaux et Niestlé, Châtenois les Forges. p. 117.
- [5] Marchadour B., Beaudoin J-C., Beslot E., Boileau N., Montfort D., Raitière W., Tavenon D. & Yésou P., 2014. *La liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Bouchemaine, 24 p.
- [6] Bellion P., (GNLA) 2014. *Le Pouillot fitis* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 418-419.
- [7] Issa N., 2015. *Le Pouillot fitis* in Issa N. & Muller Y. Atlas des oiseaux de la France métropolitain. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris p. 1078-1091.
- [8] Besnault J. (LPO Sarthe), 2014. *Le Pouillot siffleur* in Marchadour B. (coord.). Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 414-415.
- [9] Issa N. & Lovaty F., 2015. *Le Pouillot siffleur* in Issa N. & Muller Y. Atlas des oiseaux de la France métropolitain. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris p. 1078-1081.
- [10] Besnault J. & Clous G., 1990. *Etude de l'avifaune nicheuse de la vallée du Narais : Bilan 1989-1990*. Non publiée.

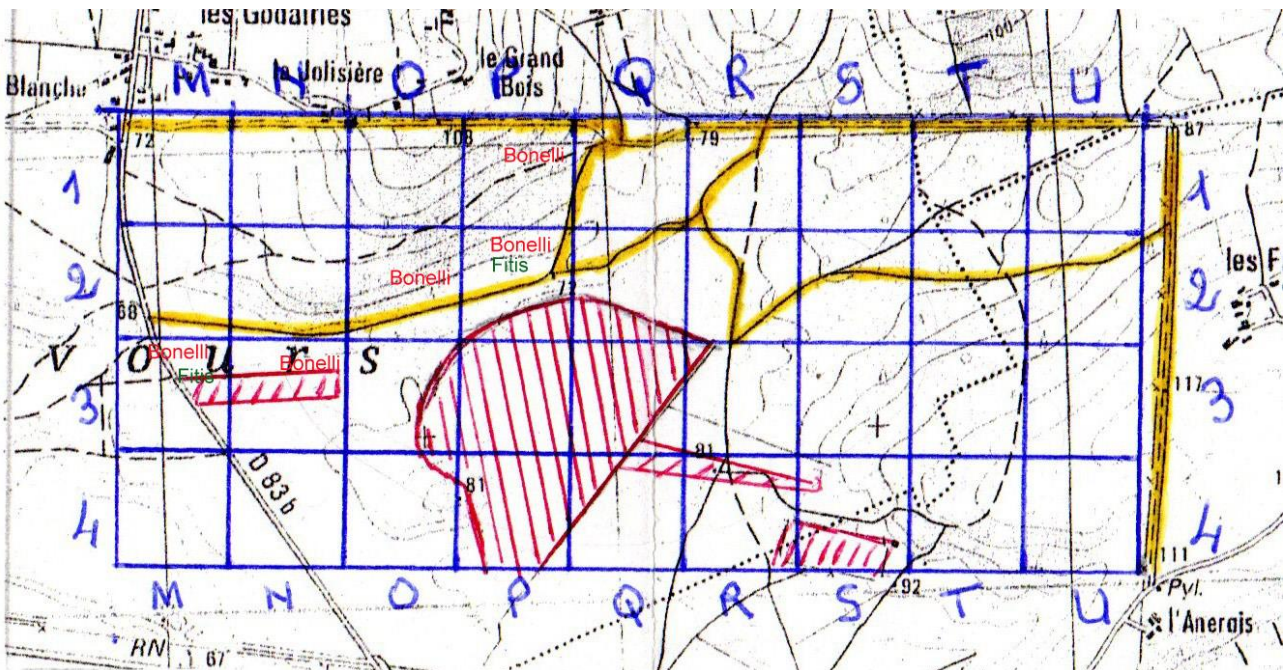
ANNEXE 1

Localisation des Pouillots de Bonelli (en rouge), Pouillots fitis (en vert) et Pouillots siffleurs (en bleu) dans les parties ouest et est du camp militaire d'Auvours.

Partie ouest



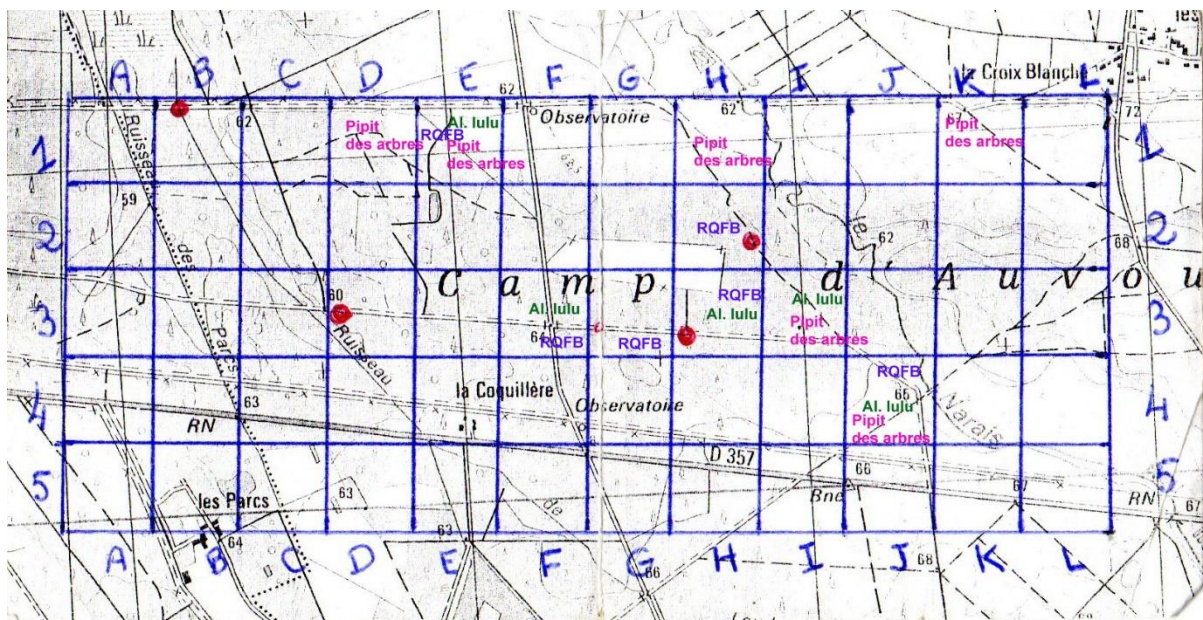
Partie est



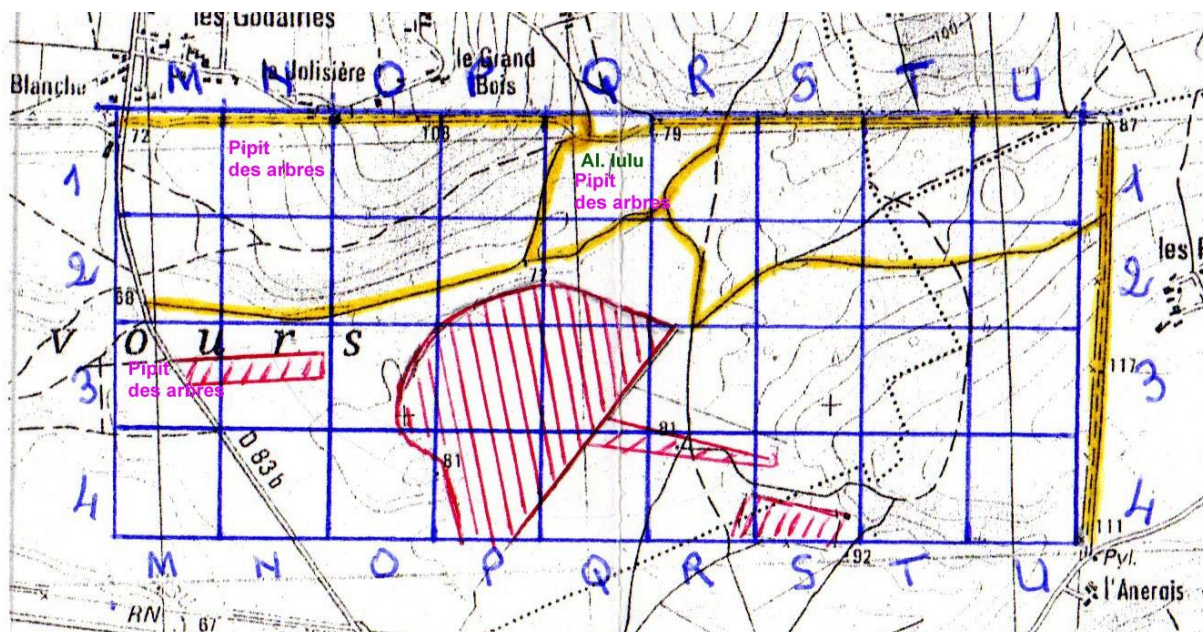
ANNEXE 2

Espèces forestières "typiques" présentes sur le site (Alouette lulu : *Al. lulu* - Rougequeue à front blanc : *RQFB*).

Partie ouest



Partie est



ANNEXE 3

Fréquence et statuts des espèces contactées lors des prospections sur les 41 carrés des Parcours 2, 3 et 4.

ESPECES	Nombre de carrés où l'espèce a été contactée	Fréquence de l'espèce par carré	Rang	Statut régional des espèces	Statut national
Pinson des arbres	32	78,0%	1	LC	LC
Troglodyte mignon	32	78,0%	2	LC	LC
Pouillot véloce	31	75,6%	3	LC	LC
Mésange charbonnière	24	58,5%	4	LC	LC
Rougegorge familier	24	58,5%	5	LC	LC
Fauvette à tête noire	19	46,3%	6	LC	LC
<u>Pouillot de Bonelli</u>	<u>15</u>	<u>36,6%</u>	<u>7</u>	<u>VU</u>	LC
Mésange bleue	14	34,1%	8	LC	LC
Grive musicienne	13	31,7%	9	LC	LC
Sittelle torchepot	13	31,7%	10	LC	LC
Grive draine	10	24,4%	11	LC	LC
Pigeon ramier	10	24,4%	12	LC	LC
Pipit des arbres	10	24,4%	13	LC	LC
Grimpereau des jardins	8	19,5%	14	LC	LC
Pic épeiche	7	17,1%	15	LC	LC
Coucou gris	7	17,1%	16	LC	LC
Rougequeue à front blanc	6	14,6%	17	LC	LC
Alouette lulu	6	14,6%	18	LC	LC
Merle noir	6	14,6%	19	LC	LC
<u>Pouillot fitis</u>	<u>6</u>	<u>14,6%</u>	<u>20</u>	<u>VU</u>	<u>NT</u>
Geai des chênes	4	9,8%	21	LC	LC
Mésange huppée	4	9,8%	22	LC	LC
Pic vert	3	7,3%	23	LC	LC
<u>Bouvreuil pivoine</u>	<u>3</u>	<u>7,3%</u>	<u>24</u>	<u>EN</u>	LC
Corneille noire	3	7,3%	25	LC	LC

Mésange à longue queue	3	7,3%	26	LC	LC
<u>Pouillot siffleur</u>	<u>2</u>	<u>4,9%</u>	<u>27</u>	<u>NT</u>	<u>VU</u>
Buse variable	2	4,9%	28	LC	LC
Canard colvert	2	4,9%	29	LC	LC
Roitelet huppé	2	4,9%	30	LC	LC
Rousserolle effarvate	2	4,9%	31	LC	LC
Pic noir	1	2,4%	32	LC	LC
Accenteur mouchet	1	2,4%	33	LC	LC
Faisan de Colchide	1	2,4%	34	NE	LC
Faucon crécerelle	1	2,4%	35	LC	LC
Fauvette grisette	1	2,4%	36	LC	<u>NT</u>
Fauvette des jardins	1	2,4%	37	LC	LC
Loriot d'Europe	1	2,4%	38	LC	LC
<u>Tarier pâtre</u>	<u>1</u>	<u>2,4%</u>	<u>39</u>	<u>NT</u>	LC
<u>Tourterelle des bois</u>	<u>1</u>	<u>2,4%</u>	<u>40</u>	<u>NT</u>	LC
<u>Verdier d'Europe</u>	<u>1</u>	<u>2,4%</u>	<u>41</u>	<u>NT</u>	LC
Faucon hobereau	1	2,4%	42	LC	LC
Râle d'eau	1	2,4%	43	DD	DD
<u>Torcol fourmilier</u>	<u>1</u>	<u>2,4%</u>	<u>44</u>	<u>CR</u>	<u>NT</u>

En danger critique	CR
En danger	EN
Vulnérable	VU
Quasi menacée	NT
Préoccupation mineure	LC
Données insuffisantes	DD
Non évalué	NE

Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Sarthe
Maison de l'Eau - 43 rue de l'Estérel
72 100 LE MANS
☎ : 02.43.85.96.65
E-mail: sarthe@lpo.fr
Site: sarthe.lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SARTHE